

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°63.2020

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT

Le vendredi 27 novembre 2020 à 15 heures 0.

Date de la convocation

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Absents : 5

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1^{er} adjoint.

Qui ont donné pouvoir : 1
20/11/2020

Présents : Céline BATTESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI

Date d'affichage

30/11/2020

Absents : Henri ANTONA, Jean Paul ANTONA, Lucien LACOMBE (procuration à Félix PERETTI), Jacques ETTORI PERETTI, Julien PERETTI.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou
notification le

Le quorum est atteint : oui non

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

Objet de la délibération : Autorisation de programme BP M14 2021 : signalétique

Vu la délibération n°39/2020 approuvant le budget primitif M14 2020 ;
Vu la délibération n°55/2020 autorisant un programme au BP M14 2021 ;
Considérant que les dépenses réelles d'investissement ouvertes au titre du budget primitif M14 2020 s'élevaient à 828 304,93 €, non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette, la limite du quart s'élevant à 207 076,23 € ;
Considérant les besoins de la commune en matière de signalétique aussi bien au titre de la SIL que de la mise en place de la fibre internet ;

Le Président de séance propose de voter le programme suivant au titre du BP M14 2021 en dépenses d'investissement :

- Programme intitulé « SIGNALETIQUE 2021 », d'un montant de 40 000,00 €, inscrit sous le numéro d'ordre 2102, prélevé sur le compte 2152

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

D632020

- AUTORISE l'inscription du programme « SIGNALÉTIQUE 2021 » au BP M14 2021
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

POUR LE MAIRE

PAR DÉLÉGATION, L'ADJOINT